

Jean de Sainte Croix

Pendant deux siècles et demi, la destinée de Lacour sera liée à celle du comté de Nevers. Agnès de Nevers, fille de Guy de Nevers, est comtesse d'Auxerre, Tonnerre et Nevers. Elle épouse Pierre de Courtenay et meurt en 1193.

C'est ce Pierre de Courtenay qui sera nommé, sans d'ailleurs régner, empereur de Constantinople à l'issue de la quatrième croisade, au début du XIII^e siècle. La fille d'Agnès de Nevers et de Pierre de Courtenay, Mathilde, hérite du Nivernais qu'elle apporte à son époux, Hervé de Donzy. Le Nivernais passe ensuite, par mariages et héritages, aux mains de plusieurs familles princières et enfin entre 1254 et 1262, par le mariage d'une nouvelle Mathilde, à celles du duc de Bourgogne, Eudes.

La fille d'Eudes et de Mathilde, Yolande de Bourgogne, hérite du comté de Nevers et épouse le comte de Flandres, Robert III, qui devient ainsi comte de Nevers. Le Nivernais restera pour cent ans aux mains des comtes de Flandre, dont la dernière héritière, Marguerite, épousera en 1369 Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, en lui apportant donc ce comté.



Cette carte montre, en rouge, les limites du Saint-Empire-Romain-Germanique, qui comprend la Franche-Comté, mais non la Flandre, dont le seigneur doit hommage au roi de France.

Cependant la notion de propriété au Moyen Age n'est pas la nôtre. Nous avons dit que le seigneur suzerain du Nivernais a délégué à des vassaux, amis ou alliés, des droits sur les terres dont il a la suzeraineté nominale. Ces vassaux lui doivent « *foi et «hommage»* » ainsi qu'un service militaire. Trois cents ans plus tard, Lacour est arrivé entre les mains d'un seigneur nommé Jean de Sainte-Croix, dont nous verrons qu'il est probablement un lointain descendant du comte de Nevers.

L'abbé Baudiau indique qu'en 1367, Jean de Sainte Croix fait *aveu et dénombrement* de Lacour à la Chambre des Comptes de Nevers. Il s'agit d'un acte destiné à authentifier et enregistrer la possession d'une terre.

Un bref rappel historique est nécessaire pour comprendre dans quel environnement se situe cette démarche qui pourrait sembler purement administrative.

Nous sommes au début de la Guerre de Cent ans.

Depuis 1338, le roi d'Angleterre, Edouard III, prétend avoir des droits à la couronne de France et a commencé la guerre dont le premier épisode marquant est la défaite navale de l'Ecluse en 1340. Pendant des années, les Anglais, partant de Bordeaux, Calais, de la Normandie ou de Bretagne, vont réaliser des *chevauchées*, c'est à dire des razzias à travers la France.

La bataille de Poitiers, en 1356, a lieu au cours d'une *chevauchée* du fils aîné d'Edouard III, roi d'Angleterre. Ce fils aîné, le Prince Noir, réside à Bordeaux, car la Guyenne est un fief du roi d'Angleterre qui en doit hommage au roi de France. Le Prince Noir est parti avec son armée pour rejoindre sur la Loire le duc de Lancastre, débarqué en Cotentin, mais il renonce à son projet, au niveau de Romorantin, car le roi de France, Jean le Bon, dispose de forces bien supérieures. Le Prince Noir revient vers Bordeaux et Jean le Bon veut lui couper la route du retour près de Poitiers. Ce qui devait être une promenade militaire s'achève en désastre et le roi sera fait prisonnier au cours de cette bataille avec les plus grands seigneurs français.

L'humiliation de Poitiers n'a pas été suivie immédiatement d'un traité de paix. Durant les quatre années qui vont suivre, le pays qui s'étend de la Bretagne à la Bourgogne est livré aux troupes du roi d'Angleterre et du roi de France, organisées en *Compagnies*. Il n'y pas de grandes batailles, mais les anglais assiègent, souvent victorieusement, les places-fortes et les villes fortifiées qu'ils trouvent sur leur passage et ravagent le plat pays.

Le Nivernais en particulier est le champ clos où sévissent des Compagnies anglaise et françaises, celles-ci menée par un chef appelé à devenir célèbre, nommé Arnaud de Cervole dit "L'Archiprêtre".

Les "Grandes Chroniques de France"¹ indiquent : "*Audit mois d'octobre [1358], Robin Canole [Robert Knolles, un chef de Compagnie anglais fameux], capitaine de plusieurs forteresses anglaises, en*

¹ Ed. Paulin. Paris, t.6, p.142

Bretagne et en Normandie, chevaucha en Orléanais et prit Chastelneuf-sur-Loire, et tantost après Chastillon sur Loire : et après, chevaucha plus haut, allant en Aucerrois et en la Puysaie, et prit une forteresse appelée Malicorne; mais les gens du pays s'assemblèrent et allèrent devant ladite forteresse. Et un chevalier appelé messire Arnault de Cervole, surnommé l'Archevrestre, qui venait au mandement dudit régent, accompagné de grand nombre d'hommes d'armes, se mit avec lesdites gens du pays devant ladite forteresse de Malicorne. Mais ils s'en repartirent honteusement sans prendre ladite forteresse."

Le *régent* est le futur Charles V, dont le père, Jean le Bon, est prisonnier des Anglais depuis 1356. L'"*Archiprêtre*", Arnaud de Cervole est en charge des forces du *régent* à cette époque. Cervole est reparti sans gloire après avoir tenté sans succès de déloger les Anglais du fort de Malicorne en Puysaye.² Robert Knolles et ses troupes vont prendre Réennes, puis Auxerre en mars 1359, mettant toute la population à rançon. Robert Knolles et ses hommes vont rester près de dix-huit mois à Auxerre, attendant le versement de la rançon exigée, avant d'aller chercher fortune ailleurs. Ils ont donc eu largement le temps de pousser quelques reconnaissances à une bonne distance de la ville et ce sont sans doute ces troupes qui, à trois jours de marche, vont aller jusqu'à Saulieu où, d'après Courtépée, les anglais *brûlent les habitations* en 1359.

A l'automne 1359, les Anglais débarquent à Calais avec Edouard III à leur tête. Celui-ci voudrait se faire sacrer à Reims et entreprend le siège de la ville mais il ne parvient pas à la prendre. Les Anglais poursuivent ensuite vers le sud-est et leurs troupes arrivent jusqu'à Avallon et Flavigny³.

Courtépée affirme, en se fondant sur des récits écrits à distance des événements, que ce sont des détachements anglais basés à Flavigny qui ont brûlé Saulieu en 1359. L'année de cette mise à sac est reprise par tous ceux qui en parlent. Sachant cependant que le siège avorté de Reims a eu lieu du 4 décembre 1359 au 11 janvier 1360, il n'est pas possible que les troupes d'Edouard III, parties en direction de la Bourgogne après la levée du siège de Reims à la mi-janvier 1360, soient à l'origine de la destruction de Saulieu en 1359. Les troupes du roi d'Angleterre n'ont sans doute pas dépassé vers

² Il ne s'agit pas de Malicorne dans la Sarthe mais d'un fort situé sur la commune de Charny dans l'Yonne. "*En exécution de ce traité et de la paix générale, le Roy d'Angleterre par lettre patente donnée à Calais le 28 octobre 1360 chargea William Graunson et A. Michel de Tamrott de faire évacuer les places occupées par ses troupes et spécialement Regennes, Legny, Malicorne et la Motte Champlay*" A. Dey, 1852

³ A quatorze kilomètres à l'est de Semur-en-Auxois. Courtépée affirme que les Anglais ont ravagé Saulieu à partir de Flavigny, mais il est plus probable qu'il s'agit de Knolles, à partir d'Auxerre, au cours de l'année 1359.

le sud la ligne horizontale qui va de Guillon, près d'Avallon à Flavigny, ligne sur laquelle ils se sont arrêtés en mars 1360 et ont négocié un traité avec la Bourgogne.

En mars 1360, est signé le traité de Guillon⁴, à côté d'Avallon, entre Edouard III et le duc de Bourgogne. Ce traité prévoit le versement de 200 000 *moutons d'or* par les Bourguignons contre le retrait des Anglais hors de leur pays.

Les troupes d'Edouard obliquent ensuite vers Paris qu'ils n'atteignent pas, puis vers Orléans et s'arrêtent à Brétigny, transies et affamées après un printemps maussade. C'est là que sera signé en mai 1360 le traité de ce nom qui prévoit le versement de trois millions d'écus pour la rançon de Jean le Bon et le passage du tiers de son royaume sous la suzeraineté d'Edouard III.

A l'issue de ces traités, les troupes des belligérants, *soldoyées*, c'est à dire soldées par le roi d'Angleterre ou le roi de France jusqu'en 1360, sont débauchées sur place. Ces mercenaires sont donc au chômage après cette date et ne relèvent désormais que de leurs chefs. Ces chefs se mettent au service de qui veut les payer. Au gré d'alliances fluctuantes, ce sera le roi de France, ou Charles de Navarre, prétendant au trône de France ainsi qu'au duché de Bourgogne, qui s'est allié aux Anglais. Mais la plupart du temps, ces troupes se bornent à piller tout ce qui est à leur portée et commencent à vivre sur l'habitant à une échelle inconnue jusque-là. Ce sont les *Grandes Compagnies*, dont les méfaits vont longtemps alimenter la chronique.

Celles-ci, organisées en "*routes*" ou groupes sous les ordres d'un chef, font régner la terreur à partir d'un certain nombre de places-fortes dont elles se sont emparées. Elles les utilisent comme bases pour leurs entreprises de razzia, en se gardant bien de s'attaquer aux villes fortifiées. Depuis la paix de Brétigny, 1360, elles n'ont plus le statut d'une armée aux ordres d'un roi de France ou d'Angleterre, et ne disposent pas forcément d'engins de siège.

Courtépée⁵ n'indique rien sur ce qui s'est passé à Lacour avant 1445. C'est l'abbé Baudiau, au XIX^{ème} siècle, qui précise qu'en 1367, cette terre appartenait donc à Jean de Sainte-Croix. Nous avons dit qu'à cette époque, le Nivernais relève du comte de Flandres. Une partie constitue le

⁴ A 17 kilomètres à l'ouest de Semur, dix-neuf kilomètres au nord-ouest de Lacour, sur la rive droite du Serein.

douaire⁶ de sa femme, Marguerite de France. C'est celle-ci qui a fait venir Arnaud de Cervole pour défendre le Nivernais contre les Anglais en 1358.

Nous avons vu Arnaud de Cervole échouer piteusement devant Malicorne. Le dauphin, futur Charles V, l'a démis de ses fonctions et renvoyé à la fin de l'année 1359. Arnaud de Cervole, devenu *chef de Compagnie* indépendant, est resté en bons termes avec les *Compagnies* qui avaient été soldées par les Anglais et sont restées sur place. Il enrôle sous ses ordres une partie de ces *soldoyers* qui deviennent alors « *les Bretons de l'Archiprêtre* » et s'empare de plusieurs forteresses du Nivernais d'où il tient tout le pays.⁷

Les *Compagnies de routiers* qui infestaient le Nivernais utilisaient donc les places fortifiées tombées entre leurs mains comme base de départ pour leurs rapines. Il n'est donc pas exclu que la place-forte de Lacour soit ainsi devenue le centre d'actions d'une *Compagnie de Routiers*. Le Nivernais sera infiltré par les "*Compagnies*" de Cervole jusqu'en 1366, date de la mort de ce dernier.

Jean le Bon, revenu d'Angleterre après le traité de Brétigny, est suzerain du comte de Flandres et donc du Nivernais. Cervole représente une puissance considérable, avec de l'or à foison et des troupes armées à ses ordres. Le roi négocie à prix d'or avec Cervole la libération des dix plus grandes forteresses nivernaises parmi celles que ce dernier a investies. Le roi va tenter ensuite de se concilier le chef des routiers en lui faisant épouser, en 1362, Jeanne, dame de Châteauvillain en Champagne.

A cette occasion, Arnaud de Cervole est nommé administrateur du château de Thil-en-Auxois et il installe ses *soldoyers* aux alentours. Il y a donc toutes chances pour que la maison-forte de Lacour, à quelques kilomètres de là, ait été occupée par les routiers de Cervole, « *les Bretons de l'Archiprêtre* ».

Jean le Bon ne viendra pas à bout de Cervole et celui-ci restera maître du jeu avec ses puissantes forteresses de Châteauvillain et de Thil. On le verra, par la suite, faire pour son compte le siège de plusieurs places-fortes, en Auxois et en Autunois avec ses *routiers* bretons et gascons. Nous avons suggéré que la maison-forte de Lacour, bien proche géographiquement de celle de Thil, était restée occupée durant plusieurs années par les *routiers* d'Arnaud de Cervole et il existe un argument dans ce sens.

⁶ Il indique dans "*Description historique du duché de Bourgogne*", écrit en 1781: "*Terre aux la Baume depuis 1445 à 1599, qu'elle passa à François d'Aidic de Quitinière [...]*".

⁷ Chérest : « L'Archiprêtre ».